

**UN ESPACE POUR LA NATURE ;
J'AGIS AUTOUR DE CHEZ MOI !**



www.cpieloireanjou.fr

SOMMAIRE

LA BIODIVERSITÉ, QU'EST-CE-QUE C'EST ?	PAGE 4
UN ENJEU MONDIAL ; UNE PRÉOCCUPATION LOCALE	PAGE 5
UNE NATURE RICHE MAIS MENACÉE	PAGE 6
ACTION 1 - JE FAIS ÉVOLUER LA GESTION DE MA PELOUSE	PAGE 8
ACTION 2 - JE LAISSE DES ZONES DE REFUGE	PAGE 9
ACTION 3 - JE FAVORISE LA CIRCULATION DES ESPÈCES	PAGE 10
ACTION 4 - JE PLANTE DES ESSENCES LOCALES	PAGE 11
ACTION 5 - JE FAVORISE LES GRAINES LOCALES	PAGE 12
ACTION 6 - JE PAILLE AVEC DES MATÉRIAUX BIODÉGRADABLES	PAGE 13
ACTION 7 - JE RAISONNE MA CONSOMMATION D'EAU	PAGE 14
ACTION 8 - JE PHOTOGRAPHE LA NATURE QUI M'ENTOURE	PAGE 15
ACTION 9 - J'ESSAIE DE METTRE UN NOM SUR CE QUE J'OBSERVE	PAGE 16
ACTION 10 - JE PROTÈGE MES VITRES DES COLLISIONS	PAGE 17
ACTION 11 - J'AJUSTE L'ÉCLAIRAGE DE MON JARDIN	PAGE 18
ACTION 12 - JE RELATIVISE LA PRÉSENCE DES GUÊPES ET FRELONS	PAGE 19
ACTION 13 - JE RAISONNE L'UTILISATION D'AMENDEMENTS ET AUTRES PRODUITS	PAGE 20
ACTION 14 - JE N'ALIMENTE PAS LES OISEAUX SANS QUELQUES PRÉCAUTIONS	PAGE 21
ACTION 15 - JE PRENDS DES PRÉCAUTIONS POUR NETTOYER MON AQUARIUM	PAGE 22
ACTION 16 - ET MON CHAT ?	PAGE 23
LEXIQUE	PAGE 24 - 25
LE CPIE LOIRE ANJOU	PAGE 27
UNE BASE DE DONNÉES FAUNE-FLORE, OUVERTE À TOUS	PAGE 29
POUR ALLER PLUS LOIN	PAGE 30

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas. »
Victor Hugo



LA BIODIVERSITÉ, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Ce terme est aujourd'hui de plus en plus utilisé mais savons-nous vraiment ce qu'il signifie ? Si l'on reprend l'étymologie de ce mot apparu dans les années 80, on s'aperçoit qu'il provient de la contraction des mots « Biologique » et « Diversité ». Il fait donc directement référence à la diversité du vivant (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus...) sous toutes ses formes : diversité des espèces, diversité des écosystèmes* et diversité génétique (au sein d'une même espèce). On rajoute à cette définition les interactions entre les milieux, espèces et individus. En constante évolution, la biodiversité a permis le maintien de la vie sur terre depuis 4 milliards d'années.

Quand on parle diversité du vivant, l'image des plus gros animaux nous vient rapidement en tête : chevreuils, hérissons, rougorgues, lézards...

Mais n'en déplaisent aux idées reçues, ces espèces sont largement minoritaires puisque les vertébrés ne représentent que 2,7 % des espèces connues et moins de 1 % si l'on intègre les espèces non connues à ce jour d'après les estimations. À l'inverse, les invertébrés représentent à eux seuls près de trois espèces sur quatre !

L'apparition de nouvelles espèces (spéciation) est un phénomène naturel qui s'inscrit dans le temps (plusieurs dizaines à plusieurs centaines de milliers d'années). L'Homme a appris à modifier les patrimoines génétiques de certaines espèces mais ne peut pas en créer de toutes pièces. La disparition d'une espèce est irréversible. Le problème est essentiel car nous faisons partie intégrante de cette biodiversité en interdépendance avec le reste du vivant.



Prairie

UN ENJEU MONDIAL, UNE PRÉOCCUPATION LOCALE

Difficilement accessible pour le grand public, le sujet de la biodiversité est quelque peu éclipsé par des thèmes plus médiatisés comme le dérèglement climatique ou l'impérieuse reconquête de la qualité de l'eau. Bien que trop passée sous silence, la biodiversité constitue assurément un enjeu majeur.

Notre alimentation ou l'essentiel de notre pharmacopée reposent sur cette diversité. Perdre une espèce, c'est prendre le risque de se passer à tout jamais d'indispensables auxiliaires* nous rendant des services irremplaçables comme la pollinisation. Au-delà de ces motivations utilitaires, nous héritons d'une biodiversité qui constitue la base du potentiel d'évolution pour l'avenir. De quel droit laisserions-nous à nos enfants une planète moins peuplée d'espèces ?

Dans ce tissu du vivant dont nous ne sommes qu'un fil, nous avons donc à la fois la position d'en être acteur et tributaire.

Que ce soit pour le meilleur : la beauté de nos paysages et des espèces*, les services vitaux, la régulation climatique, la qualité de l'eau et de l'air ou le bio-mimétisme mais aussi pour le pire quand nos activités et nos indifférences entravent de façon parfois irréversible le vivant.

L'érosion de la biodiversité est avérée sur l'ensemble de la planète. Il s'agit bien entendu d'un phénomène crucial dans les régions tropicales et équatoriales dont la liste des espèces présentes et de leurs vertus n'est même pas écrite. Les territoires à fort endémisme* tels que certaines îles ont aussi une responsabilité importante. La France est aussi concernée par le devenir du vivant. Les milieux et les espèces du territoire sont fortement influencés par nos activités. Si l'enjeu est global, nous avons à nous soucier de notre contribution locale.



Coccinelle de la bryone

UNE NATURE RICHE MAIS MENACÉE

Dans la limite de nos connaissances partielles du vivant, on s'attache aujourd'hui à quantifier la régression du vivant pour disposer d'indicateurs sur l'état de conservation de la biodiversité. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN*) édite ainsi des listes rouges identifiant les espèces menacées pour de nombreux groupes. Ces listes sont déclinées selon les connaissances à différentes échelles du territoire, jusqu'au niveau régional. La liste des espèces menacées s'allonge d'année en année.

En parallèle, le dernier rapport de l'IPBES*, équivalent du GIEC* pour la biodiversité, affirme que « *sur les 8 millions d'espèces animales et végétales sur Terre, environ 1 million sont aujourd'hui menacées d'extinction* ».

Ce déclin est bien observé sur le territoire métropolitain pour certains groupes étudiés depuis longtemps comme les oiseaux. Les espèces liées aux milieux agricoles et au bâti ont notamment régressé de près d'un tiers en seulement 28 ans.

Qu'en est-il alors des autres espèces ? De cette biodiversité silencieuse que l'on connaît à peine ?

Des études récentes estiment que 40 à 80 % de la quantité d'insectes a disparu en Europe sur la même période.

À ce stade-là, l'exactitude du pourcentage n'a que peu d'importance, les chiffres sont dramatiques. Si les espèces sont souvent encore présentes, la biomasse*, elle, s'est effondrée.

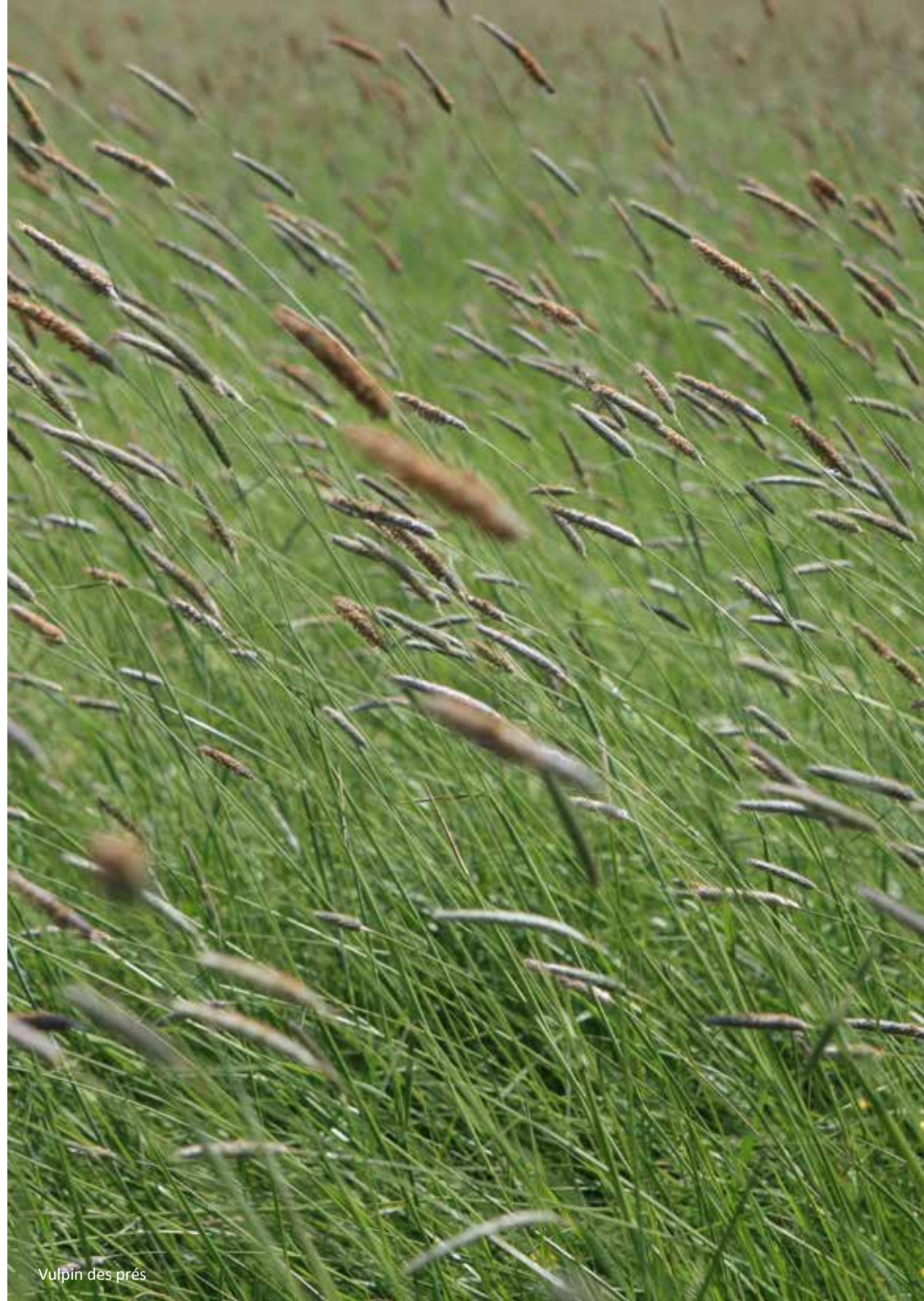
La disparition de la biodiversité n'est pas un phénomène inédit. En effet, la Terre a connu plusieurs phases d'extinction massive. Certains scientifiques parlent aujourd'hui d'une sixième extinction.

Il y a 65 millions d'années, la dernière de ses crises a vu la disparition des dinosaures. Elle était cependant nettement moins rapide et s'est déroulée sur plusieurs centaines de milliers d'années. Ces extinctions de masse avaient pour origine des processus naturels, mais aujourd'hui celle que nous vivons est directement liée à l'activité humaine. On estime ainsi que la disparition est 100 à 1 000 fois supérieure au taux naturel d'extinction et que l'espèce humaine a davantage transformé son environnement depuis 1950 que durant toute son histoire.

Vous trouverez ci-après 16 fiches pour agir autour de chez soi.



Si vous rencontrez ce pictogramme, celui-ci indique : « Pour aller plus loin, vous pouvez aller découvrir l'action n°6 ».



Vulpin des prés

ACTION 1 JE FAIS ÉVOLUER LA GESTION DE MA PELOUSE

OU COMMENT FAVORISER UNE MOSAÏQUE D'HABITATS

LE PRINCIPLE

Nous voyons les pelouses rases comme une norme, mais cet entretien crée des surfaces uniformes qui accueillent une diversité animale et végétale très limitée. À l'heure où chacun constate la régression de nombreuses espèces comme chez les papillons, des gestes simples peuvent favoriser la résilience* de la nature que nous côtoyons quotidiennement. Si je dispose de surfaces en herbe dans mon jardin, cette action est pour moi !

LA MISE EN ŒUVRE

L'entretien d'une pelouse rase peut être justifié pour accéder à certaines parties de mon jardin, pour disposer d'une surface de jeu pour les enfants ou un espace pour mon salon de jardin. En revanche, la généralisation de cette pratique peut poser question. Faire évoluer la gestion des espaces enherbés, voilà une façon concrète d'agir pour la nature. Il me suffit de suivre les quelques préconisations suivantes sur l'espace choisi :

- **Je n'arrose pas.** Ainsi, seules les espèces adaptées se développeront,
- **Je n'utilise aucun amendement*.** En effet, plus le sol sera « pauvre », plus la diversité en espèces sera importante,
- **Je bannis les pesticides** et favorise ainsi les équilibres naturels entre espèces et je préserve ma santé,
- **Je ne sème pas de graines.** Je découvre alors la diversité des formes et couleurs de notre flore locale,
- **Je fauche* cet espace à l'automne** en une ou plusieurs étapes. Oui, il est nécessaire de l'entretenir pour éviter que les ronces, arbustes et arbres s'implantent.

LE PETIT PLUS

Si la surface et mon matériel (faux, barre de coupe) le permettent, **il est préférable d'enlever la végétation et de la déposer dans un coin du jardin.** Laissez sur place, la matière organique va se dégrader et enrichir le sol, cela en modifiera progressivement les propriétés et le nombre d'espèces va alors régresser.

Je peux également faire le choix d'un **espace tournant selon les années.** J'observe ainsi la spécificité des espèces aux quatre coins de mon jardin. Mais que faire de mes résidus de fauche ?

ILS TÉMOIGNENT...

Laisser des zones enherbées dans mon jardin, sans les tondre jusqu'à la fin de l'été a apporté un énorme plus au jardin et à la biodiversité. Nous avons pris le temps d'assister à la poésie du ballet incessant des papillons, abeilles, mouches butineuses... jusqu'aux premiers frimas.

Christophe, Cholet



ACTION 2 JE LAISSE DES ZONES DE REFUGE

OU COMMENT CRÉER EN TOUTE SIMPLICITÉ UN MILIEU ACCUEILLANT POUR LES ESPÈCES LOCALES

LE PRINCIPLE

On entend de plus en plus de discours qui prônent de rajouter de petits aménagements autour de chez nous pour la nature (nichoirs, hôtels à insectes, gîtes à hérissons...). Si ces solutions se justifient dans certains cas, les meilleurs refuges que je peux créer pour la faune sont ceux que je vais laisser durablement.

LA MISE EN ŒUVRE

Les espèces ont besoin dans leur cycle de vie de **différents milieux**. Si l'on connaît souvent les besoins pour l'alimentation, il ne faut pas oublier que des zones de caches sont nécessaires pour la reproduction ou le développement des espèces.

Les refuges nécessaires étant **différents d'une espèce à l'autre**, il convient d'offrir **un panel de milieux** pour que chacun s'y retrouve.

Entre **murets de pierres sèches, tas de bois et de branchages, compost, vieux arbres, bois morts et zones de tranquillité**, chacun y trouvera son compte. Les lézards, hérissons, et autres insectes ne mettront pas longtemps à reconquérir mon jardin.

Je conserve également les vieux arbres. Ce sont eux qui abritent le plus d'espèces. Si pour des raisons de sécurité, je dois en abattre, je veille à en anticiper le renouvellement et à conserver le maximum de bois sur place notamment pour les insectes.

La diversité et la stabilité de ces refuges assureront les besoins des espèces qui m'entourent.

Je préfère voir mon jardin dans son ensemble comme un hôtel !

LE PETIT PLUS

Je laisse une partie de mes déchets de taille sur place ou sur un endroit dédié pour diversifier les refuges.

Pour tailler ou nettoyer mon jardin, je préfère les mois d'août-septembre. La majorité des espèces se sont alors reproduites et sont encore mobiles avant d'hiverner.

Pour mieux comprendre les interactions et les besoins des espèces, je peux essayer de les identifier. Je peux aussi interroger certains spécialistes pour les identifications délicates. Mes observations locales, une fois transmises, serviront une connaissance globale.

ILS TÉMOIGNENT...

J'ai abandonné mon hôtel à insectes pour répartir ça et là des abris qui renforcent de manière rapide et exceptionnelle la biodiversité de mon jardin (pierres, bois, tuiles, ...). Cette stratégie est extrêmement payante.

Sylvie, Le Puiset-Doré



ACTION 3 JE FAVORISE LA CIRCULATION DES ESPÈCES

OU COMMENT RÉFLÉCHIR LA CLÔTURE DE MON TERRAIN

LE PRINCİPE

Avant de les considérer comme « nos » parcelles, il faut se souvenir que ces espaces ont été empruntés à la nature et il convient de **les rendre perméables** aux espèces. Or, dans le règne animal, si certains ont des capacités de déplacements par les airs (les oiseaux ou certains insectes par exemple), d'autres ne peuvent circuler que par voie terrestre. Le cloisonnement de mon jardin peut ainsi avoir un impact non négligeable sur la circulation des animaux.



LA MISE EN ŒUVRE

Si dans certains cas, il est justifié de cloisonner hermétiquement mon jardin, (comme pour la présence d'animaux domestiques), dans la majorité des cas, des aménagements peuvent être effectués pour **permettre à la faune de circuler**.

Si je souhaite matérialiser les limites de ma propriété, je peux mettre en œuvre différentes solutions :

- Je privilégie **les grillages à grosses mailles**,
- Je prévois **des ouvertures** dans les nouveaux aménagements,
- Je crée **des ouvertures régulières dans les clôtures existantes** (environ 15x15 pour la petite faune).

Ces gestes, pourtant simples, me permettront peut-être de revoir circuler des auxiliaires* bien précieux comme les hérissons et crapauds.

En l'absence de contraintes, je peux également garder mon jardin ouvert et occulter les éventuels vis-à-vis par des **solutions végétales**.

LE PETIT PLUS

Je peux tenter de connaître les espèces qui fréquentent les alentours de ma maison. Pour cela, j'essaie de repérer les passages (coulées). Je peux alors y installer un piège à trace en créant une surface meuble (sable, argile ou terre humide) afin que les animaux y laissent leurs empreintes. Selon la saison, j'humidifie régulièrement pour garder le sol meuble. Je peux photographier les traces observées et demander au CPIE une identification/vérification.



ILS TÉMOIGNENT...

Laissant ouvert mon jardin, je vois circuler toutes sortes d'animaux des plus petits aux plus gros (vache du voisin). Même si je ne les vois pas, leurs crottes me permettent de connaître l'identité des visiteurs.

Mariette, Le Fief-Sauvin



ACTION 4 JE PLANTE DES ESSENCES LOCALES

OU COMMENT REDÉCOUVRIR LES ESPÈCES ADAPTÉES À MON TERRITOIRE

LE PRINCİPE

Une soixantaine d'arbres et d'arbustes composent le bocage* des Mauges. Il me suffit de prendre un chemin de randonnée sur ma commune pour remarquer la diversité que l'on retrouve dans les haies qui m'entourent. Ces espèces, à la génétique locale, se sont progressivement **adaptées au territoire**. Alors pourquoi choisir des hybrides ou des espèces venues de l'autre bout du monde pour mon jardin ? Parfois moins exubérantes, les espèces locales sont néanmoins beaucoup **plus attractives pour la faune locale**.



LA MISE EN ŒUVRE

Le plus simple est de définir au préalable les essences qui m'intéressent. J'irai ensuite **repérer durant la belle saison** de petits sujets dans la nature. Plus ils seront jeunes, plus les chances de reprises seront importantes.

Le repérage me permettra de **retrouver plus facilement les plants sans feuilles entre octobre et mars**.

Selon l'exposition, la profondeur du sol, le potentiel de croissance, toutes les essences ne sont pas adaptées. **Je demande conseil à un expert !**

Il est indispensable de demander l'accord avant d'aller se servir. Il me faudra également veiller à équilibrer et répartir mes prélèvements pour ne **pas participer à un déséquilibre sur le site de collecte**.

Je peux également tenter les boutures ou la récolte de graines.

Si j'implante des espèces horticoles, je veille à ce qu'elles ne soient pas invasives. Je préfère alors des **hybrides stables et résistants qui ne se retrouveront pas dans la nature et demande au besoin l'avis d'un expert**. Je ne rapporte pas de plantes de mes voyages.

LE PETIT PLUS

Si la surface de mon terrain le permet, pourquoi ne pas laisser faire la nature et créer une **haie spontanée** ?

Il me suffit de laisser une bande d'herbe évoluer librement. Les herbacées laisseront progressivement place aux ronces et aux arbustes qui protégeront les futurs arbres dans leurs premiers stades de développement. Je suis patient et j'observe les successions de végétations. De nombreuses espèces y trouveront leur compte.

Je peux également donner un coup de pouce en disséminant quelques graines récoltées localement.

Une marque de végétaux locaux existe désormais : « Végétal local » <https://www.vegetal-local.fr/>

ILS TÉMOIGNENT...

Étant nouveau propriétaire, j'ai sur mon terrain des espèces horticoles. J'ai remarqué que ces essences étaient peu adaptées pour les espèces locales. Ne voulant pas changer radicalement le visuel de mon jardin, je les remplace progressivement par des espèces locales adaptées. *Thomas, Gesté*

ACTION 5

JE FAVORISE LES GRAINES LOCALES

OU COMMENT REVOIR MON FLEURISSEMENT ET L'UTILISATION DES SEMENCES POTAGÈRES

LE PRINCIPLE

De génération en génération, on avait souvent pour habitude de **s'échanger les graines de fleurs et de légumes**. On a ainsi créé et fait prospérer des **variétés*** et des **espèces adaptées** à notre territoire. Mais cette tradition est aujourd'hui en grande partie perdue. De nos jours, quand j'achète des graines, on me propose une gamme d'espèces, de variétés et de couleurs toujours plus grande. Nous sommes parfois déçus par la floraison ou envahis par certaines de ces espèces implantées.



LA MISE EN ŒUVRE

Pour du fleurissement, la première question à se poser est sa justification. Est-il vraiment nécessaire ? Il est incontestable que visuellement cela me fera plaisir mais l'intérêt pour les espèces locales sera souvent très limité... À titre d'exemple, ces espèces exogènes*, souvent stériles, ne font pas profiter de leurs nectars et de leurs pollens aux abeilles ou papillons car les **modifications engendrées par l'Homme leur ont fait perdre leur autonomie de reproduction** : toute l'énergie est mise dans la floraison. À l'inverse, si l'on se penche devant chez soi, **certaines espèces, certes plus discrètes, peuvent se révéler visuellement très esthétiques et s'implantent spontanément**.

Pour le jardin, je peux produire mes propres graines à partir de pieds non hybrides : c'est **plus économique, plus valorisant et stimulant**. Cette sélection a le net avantage de disposer de variétés adaptées à mon jardin dans un contexte où les aléas climatiques sont de plus en plus importants. Je peux ensuite **échanger ces semences avec d'autres jardiniers** autour de chez moi.

LE PETIT PLUS

Je veille à **ne pas planter d'espèces invasives**. Je me réfère à la liste suivante ou auprès d'un expert : http://www.cbnbrest.fr/site/pdf_erica/AR_Dortel_2019_-0001.pdf

J'essaie de mettre un nom sur les espèces végétales spontanées autour de chez moi. Cela me permet de mieux comprendre le sol, les conditions physiques et chimiques de mon terrain. J'observe les insectes dont les interactions avec les plantes sont nombreuses. Je peux également **jardiner par « soustraction »** en sélectionnant les espèces à retirer. En conservant celles qui me plaisent, la place sera occupée et les autres ne pourront se développer.

Passionné(e) de jardin, je peux également rejoindre le collectif « Jardignons au naturel » (cf. page 30).

ILS TÉMOIGNENT...

Dans notre jardin de lotissement, nous laissons fleurir un maximum de plantes sauvages pour les insectes, notamment un bouquet d'orties pour les papillons.

Martine, La Chapelle-du-Genêt



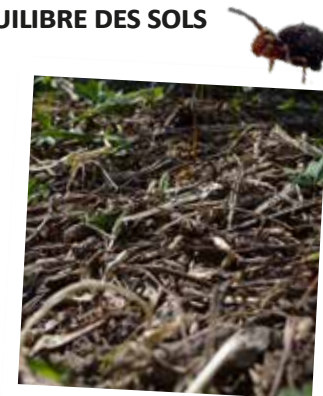
ACTION 6

JE PAILLE AVEC DES MATÉRIaux BIODÉGRADABLES

OU COMMENT FAVORISER LA VIE ET L'ÉQUILIBRE DES SOLS

LE PRINCIPLE

La nature a horreur du vide ! Je ne trouverai presque jamais dans la nature de sols nus. C'est uniquement dans quelques situations extrêmes, dans les déserts, sur les falaises, certains milieux pionniers* et les milieux très perturbés que l'on observe des sols nus. Alors pourquoi déséquilibrer chez moi un milieu qui au contraire a besoin de stabilité pour m'alimenter ou composer visuellement mon jardin ? Faire disparaître les surfaces de sols nus de mon jardin, suis-je prêt à relever le défi ?



LA MISE EN ŒUVRE

Le paillage présente de nombreux avantages : il **limite l'évaporation** et les besoins de labourer, favorise la vie du sol, confère une isolation thermique lors des périodes de froid ou au contraire de fortes chaleurs, sa décomposition nourrit le sol, il peut également limiter la pousse de plantes concurrentielles au potager. **Les possibilités de paillages sont nombreuses** : feuilles mortes, déchets de tonte*, paille, copeaux, écorces... Pour les massifs, en plus de ces solutions, des paillages minéraux ou d'autres plus originaux existent. Il est important de **bannir tout autre paillage non biodégradable**.

Si vous avez quelques résineux à broyer, il n'y a qu'à les mélanger à d'autres essences, ainsi vous n'aurez pas le risque d'acidifier* à long terme votre terrain. Dans tous les cas, un paillage s'entretient et il faut souvent le **compléter selon la vitesse de dégradation**.

Attention aux **plantes couvre-sol** dans mes massifs ! **Certaines espèces horticoles sont concurrentielles** et nettement moins intéressantes que les espèces locales.

LE PETIT PLUS

Plutôt que d'acheter mon paillage, je m'organise localement pour **utiliser les ressources présentes chez moi** (feuilles mortes, déchets de tonte...). Le bois déchiqueté se révèle très intéressant mais encore faut-il avoir un broyeur.

Plusieurs solutions existent pour se procurer un **broyeur** : **l'achat** (très coûteux pour un besoin saisonnier), **la location** auprès d'enseignes spécialisées ou **auprès d'associations qui ont choisi de mutualiser l'achat afin de le partager avec les habitants d'un même territoire à un tarif préférentiel**. Liste des associations de broyage* page 30.

ILS TÉMOIGNENT...

Essayant d'appliquer le principe de laisser toujours le sol couvert, j'organise le jardin pour redonner à la terre tout ce qui y a poussé.

Suzette, Cholet



ACTION 7 JE RAISONNE MA CONSOMMATION D'EAU

OU COMMENT OPTIMISER SA GESTION DE LA RESSOURCE

LE PRINCİPE

L'eau est une ressource précieuse, on le perçoit de plus en plus. Comme pour l'énergie, il convient de réfléchir à la façon d'**en raisonner sa consommation**. Au potager, si les besoins d'arrosage sont malgré tout essentiels, la question peut se poser pour la pelouse et les massifs. Chacun, en réfléchissant à l'origine et l'alimentation de ses plantations, peut contribuer à optimiser sa gestion de la ressource en eau.



LA MISE EN ŒUVRE

Plutôt que de faire couler l'eau du robinet pour arroser le jardin, **je favorise l'utilisation de l'eau qui tombe sur mon terrain**. Pour cela, je peux installer des **récupérateurs d'eau** sur les gouttières ou favoriser les écoulements en surface.

En parallèle, je limite mon arrosage en utilisant des solutions qui limitent l'évaporation comme le **paillage**.

En dehors des cultures vivrières*, j'arrête tout autre arrosage. Des espèces adaptées s'installeront et s'adapteront aux conditions locales de mon terrain.

Pour les jeunes plantations, les massifs d'arbustes ou de fleurs, je limite au maximum les arrosages. **Je favorise les espèces rustiques et locales adaptées ne demandant pas ou peu d'eau**. Dans un contexte où les événements climatiques extrêmes sont de plus en plus réguliers, plus votre jardin aura un fonctionnement autonome, plus il se remettra de ces aléas.

LE PETIT PLUS

Au-delà de l'arrosage de mon jardin, je réfléchis plus généralement à la circulation de l'eau sur mon terrain. Plus les milieux imperméables sont de faibles surfaces plus l'eau restera sur mon terrain, moins il y en aura dans les canalisations. Ainsi lors de gros épisodes pluvieux l'effet des crues sera moindre. C'est ce qu'on appelle la gestion intégrée des eaux pluviales*.

İLS TÈMOİGNENT...

N'ayant pas de point d'eau pour mon potager, j'ai installé une petite serre de 6 m² de toiture qui me permet de récupérer 2 200 L d'eau de pluie. Cette quantité d'eau me suffit pour la saison.

Gilles, Saint-Sauveur-de-Landemont



ACTION 8 JE PHOTOGRAPHIE LA NATURE QUI M'ENTOURE

OU COMMENT JE TÉMOIGNE DE MES OBSERVATIONS

LE PRINCİPE

Perpétuellement connectés, nous ne sommes jamais loin de notre smartphone ou d'un appareil photo. Il m'est ainsi facile de prendre en photo un insecte, une plante ou un oiseau qui m'intrigue. Ces photos sont intéressantes et peuvent servir une connaissance commune de la nature que nous avons sous les yeux.



LA MISE EN ŒUVRE

Qu'elles aiguisent ma curiosité, qu'elles m'apparaissent jolies ou inédites, **les raisons sont nombreuses de photographier les espèces qui m'entourent**. La nature se révèle être un vrai théâtre de contemplation pour qui s'y arrête ne serait-ce que quelques instants. Chacun est ainsi témoin d'une nature qui s'exprime sous ses yeux au quotidien.

Sans le savoir, en prenant une photo je viens de créer une donnée naturaliste*. **Sur un lieu précis à une date donnée, la photo d'une espèce viendra renseigner mon témoignage**.

Pour rendre compte de mes photos, je peux les **envoyer par mail ou les poster sur la base de données du CPIE** : <https://cpie.kollect.fr>. Après m'être inscrit, je pourrai aller dans l'onglet détermination et poster ma/mes photo(s). S'il est possible de mettre un nom sur la/les espèce(s), des spécialistes me répondront. Si possible, je prends plusieurs photos de différents angles pour aider l'identification.

LE PETIT PLUS

On se prend vite au jeu et peut-être que ma curiosité me poussera à essayer de mettre un nom sur les espèces qui m'entourent. Progressivement, avec les indications de naturalistes, je vais acquérir des connaissances sur les espèces qui m'entourent.



İLS TÈMOİGNENT...

Quand je sors, mon réflexe depuis 20 ans est d'observer l'environnement et de prendre des photos pour le plaisir de la découverte. Elles sont aujourd'hui bien utiles, pour voir l'évolution et compléter les connaissances locales.

Thierry, Le Marillais

ACTION 9 J'ESSAIE DE METTRE UN NOM SUR CE QUE J'OBSERVE

OU COMMENT DEVENIR NATURALISTE

LE PRINCİPE

Cela commence par un insecte au bord du chemin ou un oiseau dans un arbre, puis on se met à regarder l'arbre ou la fleur sur laquelle l'insecte s'est posé. Il n'y a qu'à se pencher et prendre le temps de former son regard pour cerner la diversité des espèces qui nous entourent. Toutes ont des noms, certes parfois latins, mais **on se prend vite au jeu de mieux les connaître dans notre environnement quotidien**. Cela permettra de mieux comprendre comment cultiver son jardin.



LA MISE EN ŒUVRE

On commence souvent par des photos, quelques recherches sur internet et l'on se décourage parfois devant la complexité de la tâche. S'il est vrai que pour certains groupes l'identification est délicate et nécessite du matériel particulier (loupes binoculaires, microscope...), d'autres sont identifiables beaucoup plus facilement.

Dessites internet et des livres me permettront de page en page d'arriver à mettre un nom sur les espèces. Je peux également compter sur le **réseau des bénévoles et salariés du CPIE** pour m'accompagner dans l'identification. Pour me renseigner sur des espèces, interroger sur la validité d'une observation ou connaître les ressources documentaires adaptées au territoire, je peux les interroger. Deux façons de le faire : **par mail ou via l'outil détermination de la base de données** : <https://cpie.kollect.fr>

J'aurai logiquement de l'affect pour certains groupes d'espèces plus que d'autres et c'est bien normal. Je commencerai alors par une famille d'espèces et me prendrai sûrement ensuite au jeu.

LE PETIT PLUS

J'écoute le soir la vie qui entoure ma maison. Entre alytes, rainettes, sauterelles, chouettes et autres oiseaux, la nuit est souvent loin d'être silencieuse. J'enregistre les sons au besoin pour une identification. Pour me rendre compte de la diversité de mon jardin, pourquoi ne pas commencer par faire la liste des espèces ? Pour continuer à me former, le CPIE ouvre ponctuellement ses portes et met à disposition matériel et livres d'identification. Pourquoi n'irai-je pas y faire un tour ? (cf. p29)

İLS TÈMOİGNENT...

Les guides naturalistes sont toujours à portée de main et les sites internet dédiés, comme l'aide à la détermination proposée par la base de données du CPIE, à portée de clics. Avec tout cela, peu d'espèces restent dans l'anonymat.

Pascal, Neuvy-en-Mauges

ACTION 10 JE PROTÈGE MES VİTRES DES COLLİSIONS

OU COMMENT RENDRE VISIBLE LES SURFACES VİTRÉES POUR LES OİSEAUX

LE PRINCİPE

Les parois vitrées de mon habitation peuvent former un véritable **danger pour les oiseaux**. Si ces espèces sont bien adaptées pour évoluer dans un environnement ouvert, ils ne sont pas préparés à contrer des obstacles invisibles. La transparence ou le reflet du verre peuvent faire croire à une continuité des milieux entraînant un choc plus ou moins important selon les surfaces et les perspectives.



LA MISE EN ŒUVRE

Afin d'éviter les collisions, il faut **rendre visibles les surfaces vitrées**, les collisions sont ainsi évitées.

Toutes les vitres ne sont pas nécessairement à occulter et je **connais généralement celles qui sont problématiques chez moi**.

Plusieurs dispositifs sont en vente pour permettre de matérialiser les surfaces : que ce soit des silhouettes autocollantes ou des frises pour les plus grandes surfaces.

Les surfaces de poses devront être nettoyées au préalable pour favoriser l'adhésion. Il est conseillé d'espacer les silhouettes au maximum d'une paume de main. Je privilégierai la pose en extérieur pour régler à la fois le souci de la transparence et celui du reflet.

LE PETIT PLUS

En cas de collision, si l'oiseau est vivant, je le mets dans un carton à l'abri des prédateurs. S'il se remet de ses blessures, je le libère, mais s'il meurt, je l'enterre plutôt dans un coin du jardin. Il participera ainsi au renouvellement de la matière organique du sol.

İLS TÈMOİGNENT...

Impacté par plusieurs collisions mortelles d'oiseaux dans ma véranda chaque année, je compte rendre visible les vitres pour diminuer la mortalité.

Jean-René, Drain



ACTION 11

J'AJUSTE L'ÉCLAIRAGE DE MON JARDIN

OU COMMENT ÊTRE SOBRE DANS SA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ



LE PRINCİPE

Que ce soit pour le confort, l'ambiance ou la sécurité, les propositions sont variées ! Seulement, ni les insectes, ni les oiseaux ou les mammifères nocturnes n'ont besoin d'éclairage la nuit. Au contraire, il peut même être néfaste... S'il peut être intéressant d'avoir un éclairage de confort dans son jardin pour les soirées d'été ou un éclairage sécurisant pour les quelques sorties ponctuelles dans l'année, **l'intérêt d'éclairer son jardin est très limité.**

LA MİSE EN ŒUVRE

Si je souhaite éclairer mon jardin :

- C'est surtout le flux lumineux* qui est important. **Plus les lumens* seront faibles, moins l'impact sur la faune nocturne sera élevé.** Les éclairages extérieurs vendus dans le commerce sont souvent disproportionnés,

- Je choisis **des lampes qui renvoient la lumière vers le bas** pour ne pas éclairer le ciel,

- Pour la consommation, je préfère les lampes à LED avec **une température de chaleur* inférieure ou égale à 2700k.**

- J'évite les lumières à détection automatique car elles pourraient être déclenchées par des animaux de passage. Je veille également à bien éteindre quand je n'ai plus besoin de l'éclairage.

Sous couvert d'être rechargeable à l'énergie solaire, de nombreuses lampes d'appoint sont proposées dans les commerces. Me seront-elles vraiment utiles ? Je n'oublie pas que la **meilleure source d'énergie est celle que je ne consomme pas !**



LE PETİT PLUS

Quand j'allume l'éclairage par une belle soirée d'été, j'en profite pour faire quelques photos d'insectes qui s'en approchent, notamment les papillons nocturnes. Je les transmets ensuite au CPIE pour identification.



İLS TÈMOİGNENT...

Je limite l'éclairage extérieur au strict minimum en le dirigeant vers le bas et en ne l'utilisant que pour certaines soirées d'été.

Loïc, Bouzillé

ACTION 12

JE RELATIVİSE LA PRÉSENCE DES GUÊPES ET FRELONS

OU COMMENT APPRENDRE À VİVRE EN PAIX AVEC LA NATURE

LE PRINCİPE

Qui, quand on parle des guêpes ou frelons, a l'image d'un bel hyménoptère* qui lui vient en tête ? Vous ne devez pas être nombreux... **Culturellement et par crainte souvent exagérée**, l'évocation de ces noms nous donne généralement des envies de destruction. On a là devant nous la traduction d'une vision très manichéenne de la nature où « bonnes » et « mauvaises » espèces s'opposent... Parallèlement, l'abeille, qui possède également du venin, a plutôt un bon affect de notre part.



LE PETİT PLUS

Je ne mets pas de piège dans mon jardin. Peu agressives loin de leur nid, ces espèces ne me posent pas soucis. L'Homme fait preuve d'une vraie ingéniosité pour diversifier les modèles de pièges et les divers mélanges. Si certains sélectionnent plus ou moins les cibles, **l'impact n'est jamais neutre.**

En revanche, sur un nid dangereux pour mes enfants ou mes animaux, je peux intervenir pour le détruire. En dehors des personnes allergiques à ces hyménoptères* qui doivent réellement prendre leurs précautions, il nous faut relativiser la présence de ces insectes. Statistiquement, prendre sa voiture chaque jour nous fait courir de bien plus grands dangers !

İLS TÈMOİGNENT...

Un piège posé durant un mois en avril 2019 a vu la capture de 2 568 invertébrés : 2 537 Diptères, 16 Hyménoptères*, 4 Coléoptères*, 4 Lépidoptères*, 1 Névroptère*, 1 Blattoptère*, 1 Arachnide* et seulement 4 Frelons asiatiques...*

(Piège bouteille - « Happy trap » - mélange sucré et alcoolisé)

Olivier, la Chapelle St-Florent

ACTION 13 JE RAISONNE L'UTILISATION D'AMENDEMENTS ET AUTRES PRODUITS

OU COMMENT FAVORISER LE FONCTIONNEMENT NATUREL DE MON JARDIN

LE PRINCIPLE

L'ingéniosité humaine a aujourd'hui mis au point une **diversité surprenante de produits**. Quelle que soit l'action, je trouve aujourd'hui dans le commerce des produits pour tout, qu'ils soient à base de molécules chimiques ou organiques. Si certains portent le suffixe «-cides» (tuer), d'autres d'apparence plus discrète n'en sont pas moins dangereux pour l'équilibre de mon jardin.



LA MISE EN ŒUVRE

Je bannis au maximum les produits que je peux rajouter dans mon jardin. **Plus mon terrain aura un fonctionnement naturel, plus il sera résistant aux aléas et aux évolutions.**

Les seuls amendements que je tolère sont liés au **compostage de mes déchets, décoctions et autres purins**. Le compost permet notamment d'enrichir et d'améliorer la structure du sol de mon potager. Il me permet en parallèle de **réduire nettement ma quantité de déchets** (qui finalement n'en sont plus).

Il est nécessaire que le compost soit aéré régulièrement, qu'il reste humide et que les apports soient équilibrés entre déchets riches en azote (épluchures, restes de repas, tonte...) et en carbone (feuilles mortes, cartons...).

Je note qu'un compost mûr se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une structure grumeleuse et une odeur plutôt agréable de sous-bois. Il ne contient généralement que peu de vers.

LE PETIT PLUS

Le compost abrite de nombreuses espèces dont certaines parfois très originales. Si je m'interroge sur la vie à l'intérieur, je n'hésite pas à faire des photos et à les envoyer au CPIE.

Si j'ai besoin de précisions sur le compostage, je n'hésite pas à contacter le CPIE pour avoir des renseignements.

(Selon les groupes d'espèces, des prélèvements de quelques individus pourront être demandés)



ILS TÉMOIGNENT...

Depuis plus de 25 ans, j'ai abandonné les engrais chimiques et les pesticides ; j'évite de retourner la terre en aérant le sol avec la grelinette afin de protéger les micro-organismes vivant à sa surface ; j'apporte régulièrement de la matière organique grâce au compost.*

Marc, Beaupréau

ACTION 14 JE N'ALIMENTE PAS LES OISEAUX SANS QUELQUES PRÉCAUTIONS

OU COMMENT OBSERVER LA NATURE SANS LA METTRE EN DANGER

LE PRINCIPLE

Le nourrissage des oiseaux en hiver est une pratique très répandue. Les graines proposées sont variées et facilement accessibles dans de nombreux commerces. Si l'objectif d'aider les oiseaux à passer la mauvaise saison est louable, **l'action est loin d'être anodine si quelques précautions ne sont pas prises**. Une mauvaise utilisation du nourrissage peut avoir des conséquences dramatiques pour de nombreuses espèces.



LA MISE EN ŒUVRE

Le nourrissage ne doit être qu'un coup de pouce mais en aucun cas se substituer à la recherche naturelle de nourriture. Il ne faut pas oublier non plus que **l'hiver est une période de sélection naturelle*** où les lois de la nature sont importantes pour le maintien de la qualité génétique des reproducteurs.

Il convient donc de ne pas réaliser de nourrissage sans quelques précautions :

- **Ne nourrir qu'en période de grands froids,**
- Une fois la distribution commencée, **ne pas l'interrompre avant la fin de la période difficile,**
- **Remplir la mangeoire le matin,**
- **Favoriser les graines et éviter les aliments toxiques** (pain, miettes, aliments salés, ...),
- **Mettre un point d'eau à disposition** en changeant l'eau régulièrement,
- **Nettoyer et désinfecter la mangeoire une fois par semaine** (avec de l'eau et un peu de produit désinfectant naturel),
- **Disposer les mangeoires à l'abri de la pluie et hors de portée des prédateurs.**

LE PETIT PLUS

Au-delà du nourrissage, je peux implanter (ou laisser pousser) des **essences locales** qui fournissent naturellement gîte et couvert aux oiseaux en hiver (aubépines, églantiers, pommiers, lierre, bouleaux, chênes...).

Je note les espèces que j'observe. Cela me permet de suivre localement les évolutions. Je transmets ensuite mes observations.



ILS TÉMOIGNENT...

Conscient de l'impact néfaste d'un mauvais nourrissage, je suis vigilant au positionnement, aux périodes d'alimentation et au nettoyage de ma mangeoire.

Jean-Jacques, Villedieu-La-Blouère

ACTION 15 JE PRENDS DES PRÉCAUTIONS POUR NETTOYER MON AQUARIUM

OU COMMENT NE PAS ÊTRE À L'ORIGINE DE L'INTRODUCTION D'ESPÈCES EXOTIQUES

LE PRINCIPLE

L'aquariophilie est très répandue. Mettant en valeur des végétaux et des animaux aquatiques, elle permet souvent de ramener un peu d'exotisme à la maison. Mais attention ! Les espèces vendues viennent souvent de l'autre bout du monde et **peuvent révéler un caractère invasif si elles se retrouvent dans la nature**. C'est déjà le cas de certaines d'entre elles comme les jussies, le Myriophylle du Brésil ou des élodées. Malgré leur caractère invasif, certaines sont encore autorisées à la vente.

LA MISE EN ŒUVRE

Je peux tout simplement veiller à ne pas introduire des espèces dans les milieux naturels.

Pour cela, je préfère **laver mon aquarium loin de toute bouche d'évacuation des eaux**. En le faisant sur un milieu sec, comme au milieu de ma pelouse, je m'assure que les plantes, les éventuelles boutures ou les pathogènes présents dans l'eau ne se disséminent pas dans le milieu aquatique.

S'agissant des animaux, **je ne les libère pas dans la nature**. Si la volonté de lâcher les espèces dans la nature peut paraître louable de prime abord, les conséquences peuvent être désastreuses. Je préfère alors les échanges entre aquariophiles.

L'espèce invasive de demain est peut-être dans mon aquarium si je ne prends pas ces petites précautions.

Je me renseigne sur les listes d'espèces exotiques envahissantes et choisis de ne pas en avoir dans mon aquarium.



LE PETIT PLUS

Même s'ils sont parfois visuellement moins attractifs que mon aquarium, les milieux aquatiques qui m'entourent sont d'une véritable richesse. **Je vais jeter un œil dans une mare** ou un étang proche de chez moi.

Je serai surpris par la vie aquatique présente ! Je laisse les espèces trouvées dans le milieu après les avoir observées. Elles seront mieux que dans mon aquarium.



ILS TÉMOIGNENT...

Je collectionne plantes et poissons dans mes aquariums mais je veille à ce qu'il n'y ait aucune interaction avec les milieux naturels.

Maxime, Champtoceaux

ACTION 16 ET MON CHAT ?

OU COMMENT VIVRE AVEC UNE ESPÈCE PROBLÉMATIQUE POUR LA FAUNE LOCALE

LE PRINCIPLE

Le chat domestique est aujourd'hui considéré comme **l'animal préféré des Français**. On en dénombre autour de 12 millions en France (sans compter ceux qui n'ont pas de propriétaires). Ce chiffre est en perpétuelle augmentation. Apprécié pour son autonomie et son indépendance, il a un **impact non négligeable sur la faune sauvage**. Dans un contexte où la nature est très fragilisée, je m'interroge sur sa place dans mon foyer.



LA MISE EN ŒUVRE

Les jardins peuvent être des milieux très appréciés des espèces sauvages, notamment si je mets en place les actions proposées dans les autres fiches. Il serait dommage qu'il devienne un véritable piège. Pour cela, **il est préférable que je garde mon chat enfermé**.

Si je le fais sortir, je peux limiter sa prédation en lui laissant de la **nourriture variée en libre accès**. **J'évite également de le faire sortir aux moments où la faune est la plus vulnérable** : petit matin, tombée de la nuit, temps de grands froids ou de fortes pluies. Des dispositifs complémentaires existent également dans le commerce. Je peux mettre **une collerette aux couleurs vives assortie d'une clochette** ainsi les animaux disposant d'une ouïe, et les autres, pourront déceler la présence de mon chat.



LE PETIT PLUS

Je peux participer à une science participative permettant de quantifier l'impact des chats sur la biodiversité : <https://www.chat-biodiversite.fr>

Je sensibilise également mes voisins et mon entourage à ce problème méconnu pourtant loin d'être négligeable.

Je stérilise mon chat pour limiter l'augmentation de l'espèce.

ILS TÉMOIGNENT...

Pour limiter la prédation de mes chats sur les espèces sauvages, je leur laisse tout le temps de la nourriture à disposition. Je maintiens également des bandes enherbées hautes à proximité des haies et des murs, elles forment une barrière qui limite fortement les possibilités de capture des lézards et des oiseaux.

Pascal, La Boissière-sur-Èvre

LEXIQUE

Acidification (des sols) : baisse du pH du sol due à l'accumulation de certains ions dans le sol et au lessivage d'ions basiques. L'acidité d'un sol est évaluée par le pH : abréviation pour Potentiel d'Hydrogène, une mesure de l'activité de l'ion hydrogène dans une solution.

Amendement : substance incorporée au sol pour en améliorer les propriétés physiques et chimiques au niveau de sa texture, de sa structure ou pour compenser une carence. Un engrais a quant à lui l'objectif de nourrir directement une plante.

Arachnides : classe d'invertébrés terrestres à huit pattes, sans ailes ni antennes regroupant notamment les araignées et les acariens.

Auxiliaire : organisme vivant qui fournit des services écosystémiques permettant de faciliter la production agricole. Il remplace tout ou partie du travail et des intrants apportés par l'Homme.

Biomasse : masse totale d'organismes vivants d'une espèce et/ou d'un ensemble d'espèces dans un écosystème donné.

Blattoptères : ordre d'insectes comprenant les blattes et les termites.

Bocage : type de paysage où les terres et les prairies, parsemées de mares, sont encloses par des haies et où l'habitat est dispersé.

Broyage : comme la tonte, cette opération se fait dans un carter fermé mais avec un matériel tournant à plus grande puissance sur un axe (lames, couteaux, marteaux). À la différence de la tonte, le broyage est pratiqué moins régulièrement. Il peut être réalisé sur une hauteur de végétation importante. Ces outils sont également destructeurs pour la faune et abîment la végétation, le but étant de produire des fragments courts de végétaux. Le broyat se pratique sans export et banalise les cortèges végétaux.

Coléoptères : ordre d'insectes signifiant littéralement « ailes en fourreaux ». Analogie liée aux ailes rigides nommées élytres qui forment les ailes antérieures (scarabées, coccinelles, ...).

Culture vivrière : cultures employées pour l'alimentation.

Diptères : traduit littéralement par « deux ailes », cet ordre d'insectes comprend entre autres les mouches, syrphes, moustiques et taons.

Écosystème : système biologique formé par un biotope (milieu biologique présentant des conditions de vie homogènes) et par l'ensemble des espèces (biocénose) qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent et interagissent entre elles.

Endémisme : qualité d'une espèce dont l'aire de répartition est si nettement délimitée qu'elle devient caractéristique d'une région.

Espèce : ensemble constituée de populations d'individus capables de se reproduire entre eux. C'est l'unité de base de la classification biologique.

Espèce exogène : type d'espèce qui envahit un milieu qui n'est pas le sien. C'est une espèce envahissante.

Fauche : elle s'opère généralement pour valoriser l'herbe comme le foin. La coupe se fait en un point unique et la plante tombe à même le sol. La petite faune en réchappe plus facilement que la tonte ou le broyage. L'export de la matière permet la diversification du cortège d'espèces floristiques.

Flux lumineux : quantité de lumière émise en un temps donné, mesuré en Lumen (Lm).

Gestion Intégrée des Eaux Pluviales : technique de gestion de l'eau de pluie sur place et sans tuyau. Les eaux sont captées dans de petits ouvrages végétalisés de proximité dans lesquels elles s'infiltrant.

GIEC : groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Grelinette : outil de jardinage basé sur le principe du levier.

Hyménoptères : ordre d'insectes à métamorphose complète qui possède quatre ailes membraneuses inégales.

IPBES : plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Lépidoptères : ordre d'insectes signifiant littéralement ailes couvertes d'écailles et regroupant les papillons.

Lumen : unité mesurant l'intensité lumineuse d'une ampoule.

Milieu pionnier : habitat composé d'espèces dites pionnières qui colonisent un espace juste après son apparition. Par exemple, par la colonisation d'un terrain nu.

Naturaliste : scientifique ou amateur éclairé qui pratique les sciences naturelles et s'intéresse à un ou plusieurs domaines (botanique, zoologie, ...).

Névroptères : ordre d'insectes signifiant littéralement ailes à nervures. On y retrouve notamment les chrysopes.

Résilience : capacité à rebondir après un traumatisme et à prendre un nouveau départ.

Sélection naturelle : processus qui participe à l'évolution des espèces. Elle correspond à favoriser les individus les plus aptes à survivre ou à se reproduire.

Température de couleur : paramètre renseignant sur la teinte générale de la lumière que produit une lampe : depuis les teintes dites « chaudes » (où le rouge domine), jusqu'aux teintes dites « froides » (où le bleu domine). Elle s'exprime en kelvins (K).

Tonte : action de couper à ras une pelouse. Elle se fait sur une herbe peu haute et donc régulièrement : la lame se trouvant dans un carter fermé (enveloppe protectrice), la faune prise dans le carter est détruite d'autant plus que la hauteur de coupe est basse. La tonte se pratique avec ou sans export.

UICN : l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. En France, un comité est créé depuis 1992.

Variétés : subdivision de l'espèce, groupes d'individus qui diffèrent des autres individus de la population par un ou plusieurs caractères héréditaires (ex : *Variétés cultivées*).

« Adopte le rythme de la nature, son secret est la patience »

Ralph Waldo Emerson

LE CPIE LOIRE ANJOU

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire Anjou est une association de développement local qui existe depuis 1980.

S'inscrivant dans une démarche d'intérêt général, l'association a pour but de contribuer, avec les habitants du territoire et en favorisant tous les partenariats, à la mise en oeuvre d'actions dans les domaines de la préservation et la prise en compte de l'environnement, du patrimoine. En étant pragmatique et en garantissant l'honnêteté scientifique, le CPIE tente d'insérer la prise de conscience environnementale au cœur de ces enjeux. Il se veut également anticipateur, en développant, sur sa propre

initiative, des sujets en émergence.

Force de proposition, le CPIE Loire Anjou a un rôle d'échanges, de sensibilisation, d'animation, de pédagogie et d'appui à la réflexion pour le développement durable du territoire. L'ensemble des actions engagées reflète la volonté d'enrichir, de partager, d'échanger des connaissances, des savoirs au contact d'une équipe de salariés et de bénévoles entreprenante et épanouie.

Le CPIE Loire Anjou partage les valeurs du réseau des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement : « *les CPIE, artisans du changement environnemental, militants du dialogue territorial* ».



Sympetrum rouge-sang



BASE DE DONNÉES

UN PROGRAMME D'OBSERVATION ET D'INVENTAIRE PERMANENT DEPUIS 30 ANS

Le CPIE Loire Anjou s'engage depuis 30 ans dans un programme d'observation et d'inventaire permanent des milieux naturels, des espèces faunistiques et floristiques du territoire. Après des débuts en interne, un outil de saisie d'observations est disponible depuis 2013. Suite à de nouveaux développements en 2018-2019, une nouvelle version est aujourd'hui en ligne.

Cette base de données permet à chacun de référencer l'ensemble de ses observations : des insectes en passant par la flore ou les vertébrés. Les témoignages sont conservés pour être restitués ensuite.

La base est aujourd'hui partagée par l'ensemble des sept CPIE ligériens sous l'égide de l'Union Régionale des CPIE des Pays de la Loire.

COMMENT PROCÉDER ?

Vous trouverez la base de données faune-flore au lien suivant : <https://cpie.kollect.fr>.

L'inscription sur l'outil est facultative pour la consultation d'une partie des informations compilées en son sein mais la création d'un compte utilisateur est nécessaire afin de pouvoir saisir des observations et les exporter/analyser et accéder à de nouvelles parties du site, non-visibles en tant que simple visiteur.

À l'image de nombreux autres sites, il est nécessaire de remplir le formulaire d'inscription avec une adresse mail. Celle-ci ne sera pas utilisée par le CPIE Loire Anjou à l'exception de l'envoi d'informations strictement liées à la base de données ou pour des demandes de précision sur une observation transmise.

UN OUTIL OUVERT À TOUS

Cet outil en ligne a vocation de permettre à tout un chacun de saisir les observations faites auprès de chez lui, de soumettre des photos pour identification, de consulter la répartition connue des espèces, de connaître leur statut de rareté, etc. Une photothèque complète l'ensemble. À ce jour, on compte 801 387 témoignages pour **2 490 observations**.

Les observations transmises par les habitants ligériens aident également l'Union Régionale des CPIE dans ses missions d'amélioration des connaissances des habitats et des espèces de la région, mais également à la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement du territoire et œuvrer à un développement durable des territoires.

Vous souhaitez en savoir plus sur la base de données ?
Contactez-nous : contact@cpieloireanjou.fr – 02 41 71 77 30

Pour plus d'informations : <https://www.cpieloireanjou.fr/un-outil-participatif-et-scientifique/>

POUR ALLER PLUS LOIN

Le Jardin

Le jardin, on y arrive par de nombreuses portes : plaisir de cultiver, bien-être, partage et transmission des savoirs, biodiversité... Mille jardiniers, mille façons de cultiver. Depuis 2009, le CPIE Loire Anjou œuvre à valoriser les pratiques du jardinage au naturel sur le territoire autour d'un projet. Entre sensibilisation, conseil et formation, le CPIE anime un collectif sur le thème du jardinage au naturel. Chacun peut y venir se former, échanger et partager son expérience en matière d'éco-jardinage.

Vous souhaitez rejoindre le collectif ?

Contactez-nous : contact@cpieloireanjou.fr – 02 41 71 77 30

Le broyage

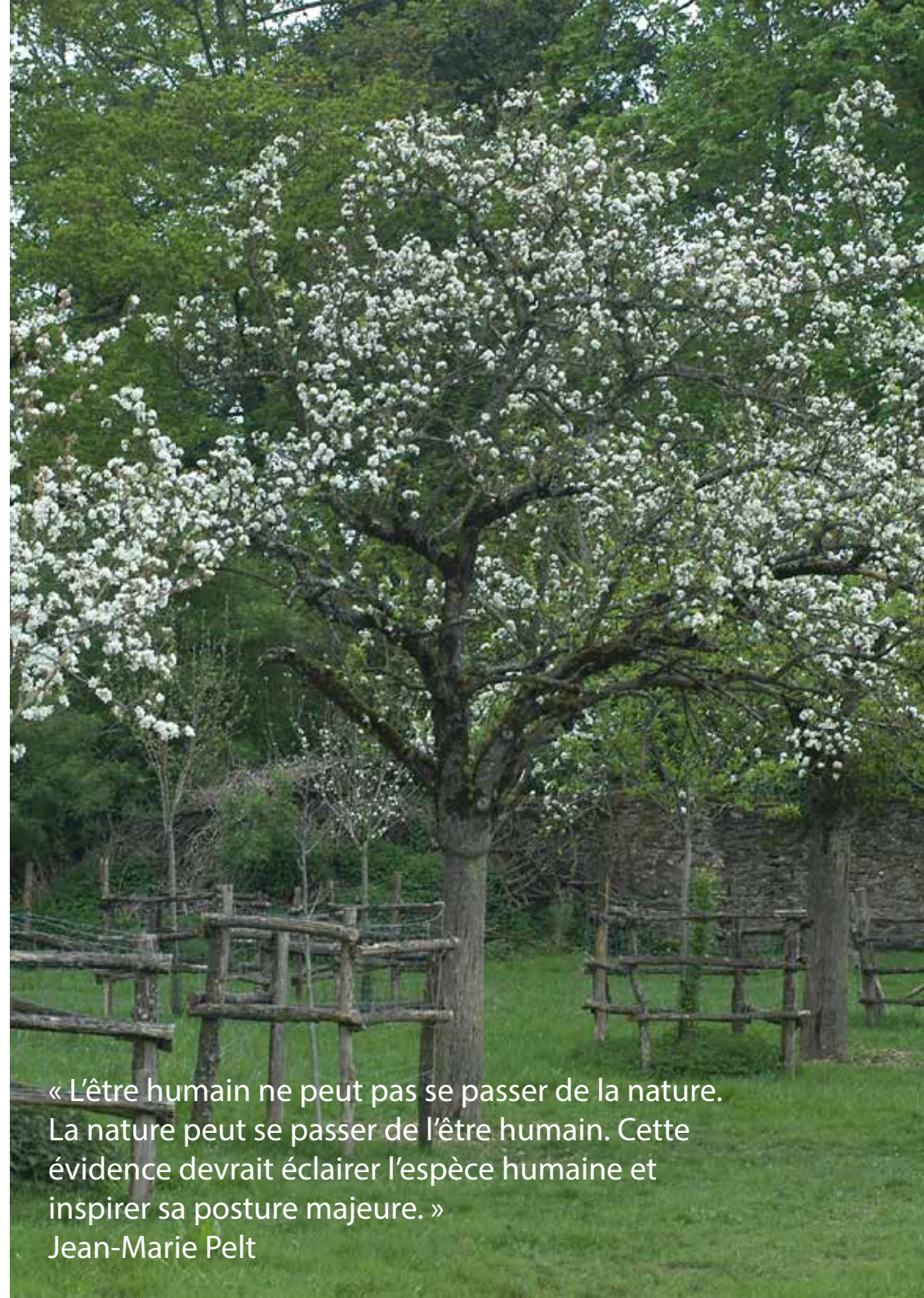
Le broyat c'est tout bénéf ! Fini les allers-retours à la déchetterie : paillis pour son jardin, sol plus riche, économies d'eau... Seulement pour ça, il faut trouver un broyeur ! Il est coûteux d'en acheter un tout seul et souvent, ce n'est pas justifié (utilisé peu de fois dans l'année). En revanche, il est possible de monter une association pour un achat groupé de ce type de matériel ! Je peux me faire accompagner et trouver d'autres habitants intéressés sur ma commune.

Le CPIE accompagne la mise en place de telles associations mais il en existe peut-être déjà une près de chez vous.

N'hésitez pas à nous contacter : contact@cpieloireanjou.fr – 02 41 71 77 30

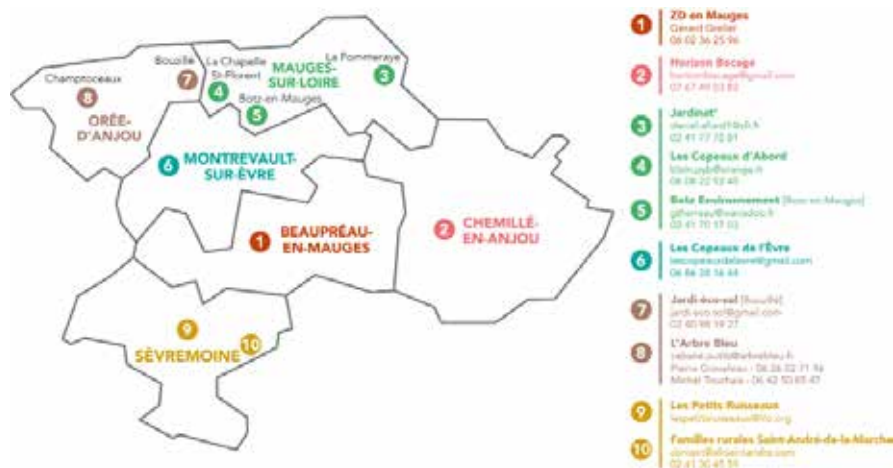
Vous habitez sur le territoire des Mauges, une association existe forcément près de chez vous ! Vous trouverez plus d'informations sur le site de Mauges Communauté :

<https://www.maugescommunaute.fr/des-services/gestion-des-dechets/vers-le-zero-dechet/valorisation-des-vegetaux/>



« L'être humain ne peut pas se passer de la nature. La nature peut se passer de l'être humain. Cette évidence devrait éclairer l'espèce humaine et inspirer sa posture majeure. »

Jean-Marie Pelt



16 ACTIONS POUR AGIR CHEZ SOI !



1



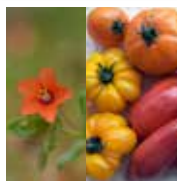
2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16

Ce guide a été conçu par le CPIE Loire Anjou, avec l'aide de bénévoles et grâce au soutien de l'Union Nationale des CPIE et de l'Office Français pour la Biodiversité.